

LE JOURNAL FÉMINISTE

ÉLECTION SYNDICALE À LA CSN



Maria et Stéphanie déléguées à saint-hyacinthe

Avec plus de 60% de femmes élues, votre syndicat VOUS représente !

PAR :GENEVIEVE SAULNIER

Alors que les 16-17-18 juin dernier le syndicat de la CSN était en élection, nous avons eu le plaisir de voir une majorité de femmes élues.

61% des élus(es) sont des femmes. Alors que le réseau compte plus de 70% de femmes à l'emploi, ce fût une agréable surprise de constaté que plusieurs de ces femmes se sont présenté à des postes allant de déléguée à vice-présidente. Une belle équipe de femmes fortes, ayant à cœur l'intérêt des membres et ayant le désir d'améliorer les conditions de vie de leurs collègues.

Bonne rentrée à vous toutes et bienvenue parmi nous!



La porte-parole de QS, Ruba Ghazal, a présenté mercredi un projet de loi pour rendre la contraception gratuite au Québec.

PHOTO : RADIO-CANADA / SYLVAIN ROY ROUSSEL

7 mai 2025

Québec solidaire dépose son projet de loi pour rendre la contraception gratuite

Québec solidaire (QS) invite les députés de l'Assemblée nationale à rendre la contraception gratuite, une proposition pour laquelle le premier ministre François Legault a montré de l'ouverture à quelques reprises au cours des derniers mois.

La cheffe parlementaire du parti, Ruba Ghazal, a, comme prévu, présenté un projet de loi à cet effet, mercredi matin, au Salon rouge. Son dépôt, qui a fait l'objet d'un vote nominal, a été adopté à l'unanimité.

Le projet de loi 994 (*Loi favorisant la santé sexuelle et reproductive par un accès amélioré à la contraception*) fait suite à un engagement pris par le parti avant les élections de 2022 et à une pétition ayant recueilli près de 100 000 signatures l'an dernier.

Il est temps vraiment qu'on élimine toutes les barrières pour la contraception au nom de la santé des femmes, a résumé Mme Ghazal en point de presse, après le dépôt de son projet de loi.

Elle était, pour l'occasion, accompagnée des omnipraticiennes Joanie Chahine et Élise Girouard-Chantal, ainsi que de la présidente du Regroupement Les sages femmes du Québec, Amaili Jetté.

Dans le contexte actuel où on voit des reculs pour les droits des femmes ailleurs dans le monde, notamment chez nos voisins du Sud, on ne peut pas juste se contenter du statu quo. On a besoin de bonnes nouvelles et d'avancées pour les droits des femmes. Et la contraception gratuite permettrait ça au Québec.

Une citation de Ruba Ghazal, cheffe parlementaire du deuxième groupe d'opposition à l'Assemblée nationale, porte-parole féminine de QS et députée de Mercier

La pièce législative déposée mercredi par Mme Ghazal vise l'élimination à la source des difficultés d'accès à la contraception, dans l'optique de renforcer l'autonomie des personnes, de réduire les grossesses non désirées, d'améliorer la santé publique et de diminuer les inégalités sociales et de genre.

Pour ce faire, elle consacre certains droits qu'ont les personnes relativement à leur santé sexuelle et reproductive.

LE FARDEAU DE LA CONTRACEPTION REPOSE SUR LES FEMMES !

GHAZAL SE CROISE LES DOIGTS POUR LA SUITE

Le projet de loi énonce que toute personne a le droit d'être informée des différentes méthodes de contraception, qu'elle a le droit de pouvoir les utiliser librement, qu'elle peut y accéder gratuitement et que tout mineur peut consentir seul à la prescription, à la délivrance et à l'administration d'un contraceptif.

François Legault ayant par le passé déclaré que rendre la contraception gratuite était une bonne idée et que celle-ci devait être considérée, Mme Ghazal espère que la pièce législative qu'elle a rédigée sera appelée par le gouvernement.

D'habitude, quand il n'est pas d'accord avec quelque chose, il ferme la porte assez vite, ce qui n'a pas été le cas [jusqu'à maintenant], a-t-elle souligné en point de presse.

QS avait promis le 7 mars dernier, à la veille de la Journée internationale des droits des femmes, qu'un tel projet de loi serait déposé d'ici la fin de la session parlementaire.

Sa présentation fait suite au dépôt d'une pétition sur le même sujet, à la fin novembre. [Quelque 95 823 personnes](#)

[l'avaient signée](#). Il s'agit encore aujourd'hui de la pétition ayant obtenu le plus grand nombre d'appuis depuis le début de la législature.

Le premier ministre, depuis, s'est montré ouvert à légiférer en ce sens, sans toutefois prendre d'engagement à cet effet.

En réponse à la première question posée par Ruba Ghazal à titre de cheffe parlementaire, en décembre, François Legault avait répondu que rendre la contraception gratuite était une bonne suggestion, une bonne idée, mais que le ministre de la Santé, Christian Dubé, n'avait pas vraiment la marge de manœuvre nécessaire.

M. Legault a d'ailleurs répondu sensiblement la même chose, mercredi dernier, lors de l'étude des crédits budgétaires du ministère du Conseil exécutif. C'est quelque chose qu'on regarde et qui mérite d'être considéré, a-t-il dit, tout en soulignant qu'il y avait beaucoup de demandes en santé et services sociaux.

Mme Ghazal réplique qu'il s'agit d'une mesure qui pourrait être implantée à coût nul. Car selon QS, celle-ci permettrait à l'État d'économiser de l'argent en prévenant des grossesses non désirées et en réduisant le nombre d'avortements. En Colombie-Britannique, où la contraception a été rendue gratuite en 2023, c'est déjà à coût nul, a fait valoir Mme Ghazal, mercredi, soulignant au passage que les provinces du Manitoba et de l'Île-du-Prince-Édouard avaient elles aussi légiféré en ce sens.

La contraception, ça coûte cher
QS fait valoir que 25 % des jeunes femmes qui ne souhaitent pas être enceintes n'utilisent pas systématiquement de contraceptifs et que le coût des produits contraceptifs est l'un des principaux freins à l'accès.

La contraception, ça coûte cher; ça coûte cher chaque mois, mois après mois, année après année, de l'adolescence à la ménopause, pendant 30 à 40 ans dans la vie d'une personne, parce qu'elle est née avec un utérus, a expliqué Dre Chahine, mercredi.

Le fardeau de la contraception repose sur les femmes, a poursuivi la médecin de famille, qui demande aux élus de rétablir l'équité reproductive, parce que la contraception, selon elle, ne devrait pas être un privilège pour les patientes qui sont les mieux nanties.

AVEC LES INFORMATIONS DE LA PRESSE CANADIENNE

ÉLARGIR LA PRESCRIPTION A D'AUTRES PROFESSIONNELS

Le projet de loi 994 prévoit entre autres de confier aux santés publiques régionales la mise en place de mesures préventives en santé sexuelle et reproductive afin de distribuer gratuitement des préservatifs.

Pour éliminer les difficultés d'accès à la contraception, la pièce législative propose d'élargir le Programme d'accès gratuit à la contraception et de faire en sorte que les sages-femmes et d'autres professionnels puissent prescrire des contraceptifs.

Ce projet de loi reconnaît les sages-femmes à titre de professionnelles de première ligne aux côtés des pharmaciens, des infirmières et des médecins. C'est un pas important, commensurable, je dirais même, vers un réseau de la santé plus inclusif, plus humain et plus efficace, a commenté Mme Jetté.

Le port du pantalon, un droit durement gagné...

PAR :GENEVIEVE SAULNIER

Il y'a une dizaine d'années, je travaillais en tant qu'agente administrative pour une usine qui produisait différentes composantes. L'une de mes tâches consistait à prendre des inventaires réguliers de produit fini sur le plancher, ce qui me donnait l'occasion de côtoyer les femmes qui travaillaient à la production. Lors d'une discussion avec l'une d'elles qui était à l'emploi depuis de nombreuses années, je pourrais même dire de nombreuse décennie...Elle m'a raconté le combat qu'elles avaient eu à mener dans les années 60-70 pour avoir le droit de porter le pantalon au travail.

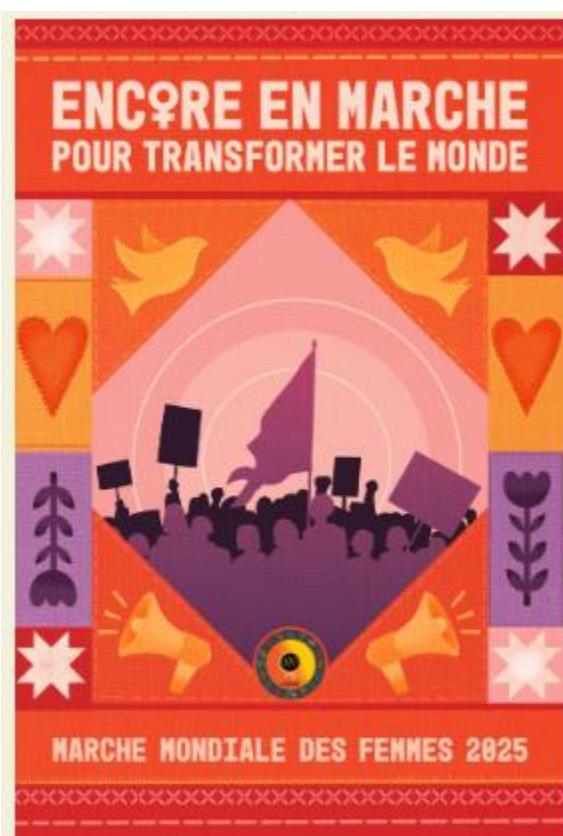
Elles étaient obligées à cette époque de porter la jupe ou la robe, pas de pantalon quel que soit la saison ou le travail demandé par l'employeur.

Les femmes à cette époque avaient leur poste de travail au deuxième étage de l'usine, et elles devaient toutes prendre l'escalier pour y monter. Les hommes s'installaient tous les matins sous l'escalier pour voir sous leurs jupes. Le manège recommençait jour après jour, indignant les femmes, mais pourtant les dirigeants de l'époque ne prirent aucune mesure pour faire cesser cela. Les femmes ont donc dû prendre leur destin en main et journée de travail par l'obligation de se battre pour que leur droit au respect soit laisser plusieurs hommes regarder sous votre jupe, je fais le pari que le sujet vous paraîtra tout à coup beaucoup moins banale....

Cette lutte pris plusieurs années, il y'a eu des menaces de grèves, puis des menaces du côté patronal que les femmes qui se présenterait au travail en pantalon serait congédier. Ces femmes qui avait besoin de leur salaire pour faire vivre leur famille ont malgré tout tenu bon et ont finalement gagner ce droit.

Aujourd'hui le port du pantalon nous semble banale, mais à l'époque ce combat à fait beaucoup jasé et probablement divisé les hommes et les femmes engagé dans cette lutte...

Maintenant imaginé commencé chaque journée de travail par l'obligation de se battre pour que leur droit au respect soit laisser plusieurs hommes regarder sous votre jupe, je fais le pari que le sujet vous paraîtra tout à coup beaucoup moins banale....



ENCORE EN MARCHE POUR TRANSFORMER LE MONDE

Depuis 25 ans, le mouvement de la MMF à travers le monde appelle à une action mondiale aux 5 ans. Nous y sommes.

MARCHE MONDIALE DES FEMMES 2025

6E ACTION DE LA MMF

LES DÉTAILS DU GRAND RASSEMBLEMENT

Le 18 octobre 2025, on se retrouve à Québec pour l'action de clôture de la 6e Marche mondiale des femmes! Une grande journée de mobilisation féministe nous attend !

Au programme

- Début des animations -10h
- Départ de la marche - 12h
- Cérémonie festive et engagée - 15h



Coordination du Québec de la Marche mondiale des femmes (CQMMF)

Tant que toutes les femmes ne seront pas libres, nous serons en marche

LES DIFFÉRENCES DE SANTE ENTRE HOMMES ET FEMMES

Les différences de santé entre hommes et femmes, tant sur le plan biologique que socioculturel, nécessitent une attention particulière dans la recherche et le développement de traitements. Des études ont révélé des disparités dans la façon dont les hommes et les femmes réagissent aux traitements, ce qui souligne la nécessité d'une approche individualisée et d'une meilleure compréhension des facteurs influençant la santé de chaque sexe.

- Manque de recherche :**

La recherche sur la santé des femmes a été longtemps négligée, ce qui a conduit à une lacune dans les connaissances sur leurs besoins spécifiques en matière de soins de santé. Des études ont montré que les femmes ne sont pas toujours incluses dans les études cliniques, et les données recueillies sont souvent incomplètes ou non représentatives.

- Differences biologiques :**

Des études montrent que les femmes et les hommes peuvent réagir différemment aux maladies et aux traitements en raison de leurs spécificités biologiques, notamment liées aux hormones et aux chromosomes sexuels. Par exemple, les femmes sont plus susceptibles de souffrir de sclérose en plaques que les hommes, et la maladie peut progresser différemment chez chacun des sexes.

- Facteurs socioculturels :**

Les normes sociales, les rôles de genre, les conditions de vie et les comportements peuvent également influer sur la santé des hommes et des femmes. Les femmes peuvent être plus exposées aux violences, à la pauvreté et à des conditions de travail difficiles, ce qui peut avoir des conséquences sur leur santé physique et mentale.

- Implication dans la recherche et le développement :**

Les inégalités hommes-femmes doivent être prises en compte dans la recherche et le développement de traitements. Les femmes sont souvent exclues ou sous-représentées dans les études cliniques, ce qui peut entraîner des traitements inadaptés ou moins efficaces pour les femmes.

- Besoin d'une approche individualisée :**

La santé des hommes et des femmes est complexe et varie en fonction de nombreux facteurs. Il est donc nécessaire de développer une approche individualisée qui tient compte des spécificités de chaque personne.

- Importance des soins de santé :**

Les inégalités de santé entre hommes et femmes doivent être prises en compte dans la prévention, le dépistage et les soins. Les femmes sont souvent moins en mesure de bénéficier de soins de qualité en raison de facteurs socio-économiques, de préjugés ou d'un manque d'accès aux services de santé.

- Égalité des genres en santé :**

L'égalité des genres en santé publique est un concept crucial qui vise à garantir que tous les individus, quels que soient leur genre, ont les mêmes droits, responsabilités et opportunités en matière de santé. Cela implique de reconnaître et de prendre en compte les différences biologiques, sociales et culturelles liées au sexe et au genre, ainsi que de lutter contre les stéréotypes et les discriminations qui peuvent affecter la santé.

Une vaste étude menée sur quatre continents a révélé que les systèmes de santé renforcent les rôles traditionnels des hommes et des femmes et négligent les inégalités entre les genres en matière de santé, et que les programmes cliniques sont rarement adaptés aux besoins des femmes.

L'Institut national de santé publique du Québec est le centre d'expertise et de référence en matière de santé publique au Québec. Sa mission est de soutenir le ministre de la Santé et des Services sociaux dans sa mission de santé publique. L'Institut a également comme mission, dans la mesure déterminée par le mandat que lui confie le ministre, de soutenir Santé Québec, la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik, le Conseil cri de la santé et des services sociaux de la Baie James et les établissements, dans l'exercice de leur mission de santé publique.

L'aménagement des espaces et des infrastructures publiques peut avoir des effets positifs ou délétères sur la santé physique et mentale des femmes.



Notre santé optimisée svp !

Témoignage :

PAR :GENEVIEVE SAULNIER

Il y'a des phrases et des petits gestes qui font toute la différence sur la façon dont nous allons réagir, il ne faut jamais négliger le soutien que l'on peut s'apporter l'une l'autre, même entre simple collègue de travail.

Alors que nous assistions à une rencontre ou plusieurs personnes étaient inviter à se présenter, l'une de nous a dû faire face à son agresseur... À l'instant même où elle l'a vu, nous avons remarqué son changement de comportement, l'incertitude qui l'envahissait était visible, peut-être même une certaine crainte qu'il y'est à son endroit, encore une fois des paroles, ou des gestes irrespectueux.

L'une de nous la regarder bien en face et lui a dit :

Relève la tête, ne laisse pas tomber ta couronne! Une simple petite phrase qui à tout changer, le fait de se sentir reconnu et soutenu par les gens autour d'elle, la preuve qu'elle ne serait pas seule à l'affronter, que nous toutes ferions front commun à son coté, lui a redonner confiance, ses épaules se sont redresser et son magnifique sourire à remis de la lumière dans ses yeux.

Si vous aussi connaissez une femme qui doit faire face, ne la laisser pas seule, entouré là! La vraie force des femmes viens de notre capacité à nous unir et à nous soutenir dans l'adversité. Le pouvoir est en nous, utilisons-le!

Halloween 2025

Cette année l'halloween aura lieu le vendredi 31 octobre 2025.

Votre syndicat CSN profitera de la semaine de la Santé et sécurité au travail, qui aura lieu du 19 au 25 Octobre pour souligner la journée de l'halloween.
Lors de cette semaine, des kiosques seront installer dans divers installation pour vous parler de SST.
Il y'aura un tirage de trousse de premier soin parmi les personnes qui viendront nous rencontrées, et des bonbons seront distribuer.

Au plaisir de vous voir en grand nombre lors de cette semaine si importante !

